

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE MAYO, TENUE À MAYO, LE 11 DÉCEMBRE 2017, À 19 H 30, SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. ROBERT BERTRAND, MAIRE.**

---

Sont présents :

Robert Bertrand, Maire  
Ian de Cotret-Brazeau, conseiller, siège #1  
Renée Giroux, conseillère, siège #2  
Alain Dupuis, conseiller, siège #3  
Erin Kane, conseillère, siège #4  
Guy Roussel, conseiller, siège #5  
Pierre Robineau, conseiller, siège #6

Secrétaire d'assemblée : Martin Cousineau

Un avis de convocation a été notifié tel que requis par le code municipal, aux membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

**ORDRE DU JOUR**

1. OUVERTURE
2. ORDRE DU JOUR
3. BUDGET 2018
4. TAUX DE TAXES 2018
5. TAUX D'INTÉRÊT 2018
6. PÉRIODE DE QUESTIONS
7. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

**1. OUVERTURE**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée extraordinaire est déclarée régulièrement constituée par le président.

**2. ORDRE DU JOUR**

**2017-12-136**

**IL EST PROPOSÉ** par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Guy Roussel et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée à l'unanimité

### 3. BUDGET 2018

2017-12-137

**ATTENDU QUE** les revenus de la municipalité s'établissent à 973 804\$ pour l'année 2018;

#### Revenus

Taxe foncière générale	564 943 \$
Taxe spéciale quotes-parts MRC Papineau	55 887 \$
Taxe spéciale police (SQ)	76 000 \$
Tarifcation (fosses septiques)	21 893 \$
Compensations pour les terres publiques	6 615 \$
Transferts	103 620 \$
Services rendus	92 346 \$
Imposition de droits	39 000 \$
Amendes et pénalités	1 500 \$
Intérêts	10 000 \$
Autres revenus	2 000 \$
<b>Total</b>	<b>973 804 \$</b>

**ATTENDU QUE** les dépenses de la municipalité s'établissent à 973 804\$ pour l'année 2018;

#### Dépenses

Administration générale	258 860 \$
Sécurité publique	77 628 \$
Sécurité incendie	184 692 \$
Voirie municipale	183 618 \$
Enlèvement de la neige	140 000 \$
Transport collectif et adapté (quotes-parts MRC Papineau)	3 419 \$
Hygiène du milieu	112 278 \$
Aménagement, urbanisme et développement	41 367 \$
Loisirs et culture	14 781 \$
<b>Total</b>	<b>1 016 643 \$</b>

Activités d'investissement	65 000 \$
----------------------------	-----------

Amortissement	-79 700 \$
---------------	------------

Surplus réservé carrières/sablières	-28 139 \$
-------------------------------------	------------

<b>Total</b>	<b>973 804 \$</b>
--------------	-------------------

**ATTENDU QUE** 28 139\$ de surplus réservé (carrières sablières) seront utilisés pour l'année 2018;

**IL EST PROPOSÉ** par Alain Dupuis, **APPUYÉ** par Ian de Cotret-Brazeau, **ET** résolu que les prévisions budgétaires pour l'année 2018 soient et sont adoptées.

Adoptée à l'unanimité

#### 4. TAUX DE TAXES 2018

2017-12-138

**IL EST PROPOSÉ** par Erin Kane, **APPUYÉ** par Guy Roussel, **ET** résolu que pour l'année fiscale 2018, débutant le 1er janvier 2018 et se terminant le 31 décembre 2018, une taxe générale de 5,28\$ par mille dollars de la valeur réelle, une taxe spéciale de 0,710\$ par mille dollars de la valeur réelle pour les services de la Sureté du Québec et une taxe spéciale de 0,522\$ par mille dollars de la valeur réelle pour les services de la MRC de Papineau, telle que portée au nouveau rôle d'évaluation 2018, soient imposées et prélevées sur tout terrain, lots ou partie de lots avec toutes les constructions érigées, s'il y en a, ainsi que tout ce qui est incorporé au fonds par la Charte et par la Loi comme bien-fonds ou immeubles.

Pour complément d'information :

Sureté du Québec : 76 000\$

Quote-part MRC : 55 887\$

Taxe générale : 564 943\$

Tarifification pour la vidange de fosses septiques :

75\$ / résidence isolée et 33.33\$ / résidence secondaire

Adoptée à l'unanimité

#### 5. TAUX D'INTÉRÊT 2018

2017-12-139

**IL EST PROPOSÉ** par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Ian de Cotret-Brazeau, **ET** résolu que le taux d'intérêt en vigueur durant l'année 2018 sur les comptes en souffrance sera de quinze pour cent (15%) annuellement.

Adoptée à l'unanimité

#### 6. PÉRIODE DE QUESTIONS

#### 7. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2017-12-140

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Pierre Robineau **QUE** la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Président

Secrétaire

Robert Bertrand,  
Maire

Martin Cousineau,  
Secrétaire-trésorier